

Sujet : [INTERNET] compléments à ma visite de ce jour en mairie d'Argenton

De : Jean Marie AUBIN <jeanmarie.aubin36@gmail.com>

Date : 28/11/2018 18:37

Pour : pref-be-ep-eolienportesdelabrenne@indre.gouv.fr

Bonsoir Messieurs les Commissaires-Enquêteurs,

je vous remercie de m'avoir reçu cet après-midi et vous communique comme prévu les précisions suivantes :

- les productions journalières (24h glissées) sont celles relevées à 22h30 pour chacune des journées considérées. Ces valeurs apparaissent sur le site "RTE réseau de transport d'électricité" (Eco2mix Mix énergétique)

(la production du 12-03-2018 est en fait de 9 191 MW et non de 8 970 MW).

Je pense que cette variation de 1 à 11 résulte essentiellement du manque de vent et ce pour deux raisons :

- l'obligation d'achat concerne toujours les contrats signés avant 2016.
- il a été fait appel aux énergies fossiles pour la journée du 13-03-2018 à hauteur de 4 518 MW.

Ceci correspond tout à fait aux constatations sur les productions. Elles s'étaient de 5 à 7% de la puissance maximale (puissance permanente donc garantie) à 70% de la puissance maximale.

- J'ai pris connaissance de l'avis, je pense définitif, de l'Autorité Environnementale rendu le 31-10-2018 et signé par Monsieur Claude FLEUTIAUX. La conclusion diffère légèrement mais l'esprit me semble proche :

"La démonstration de la cohérence des mesures envisagées pour réduire l'impact paysager du projet avec l'analyse de ses effets potentiels, notamment vis-à-vis de la vallée de la Creuse, aurait toutefois méritée d'être mieux argumentée."

Vous remerciant à nouveau de l'intérêt que vous portez à mes remarques, je vous prie d'agréer, Messieurs les Commissaires-Enquêteurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Jean-Marie AUBIN

tél. : 02 54 08 61 01

L'absence de virus dans ce courrier électronique a été vérifiée par le logiciel antivirus Avast.
<https://www.avast.com/antivirus>